

CETTE TROUSSE COMPREND :

- A) DES RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME**
- B) LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION**

INSTRUCTIONS

1. Veuillez télécharger et sauvegarder le formulaire de demande et son contenu en format PDF. Vous pouvez télécharger gratuitement la plus récente version d'Adobe Reader au www.adobe.com.
2. Remplissez la demande électroniquement.
3. Les demandes doivent être examinées et approuvées par le président¹ ou le représentant autorisé de l'organisme directeur de sport du Yukon (ODSY).
4. Les documents à l'appui ci-dessous doivent accompagner votre demande :
 - Lettre de présentation de l'athlète
 - Plan d'entraînement de 12 mois de l'athlète
 - Lettre d'appui de l'entraîneur-chef
 - Lettre d'appui de l'ODSY (obligatoire si cet organisme existe)
 - Lettre d'appui de l'organisme national de sport (ONS) (obligatoire au niveau or)

5. Faites parvenir le formulaire dûment rempli et les documents à l'appui aux coordonnées suivantes :

Adresse municipale : Direction des sports et des loisirs du Yukon
Centre administratif
4061, 4^e Avenue, Whitehorse

Par la poste : Gouvernement du Yukon
Direction des sports et des loisirs (C-10)
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6

Par télécopieur : Nous n'acceptons pas les envois par fax en raison de la mauvaise qualité des documents.

Par courriel : Vous pouvez envoyer les documents numérisés (dûment signés) par courriel.

Pour en savoir plus : Trevor Twardochleb, conseiller en sport
Téléphone : 867-667-5606
Sans frais : 1-800-661-0408, poste 5606
trevor.twardochleb@gov.yk.ca

DATE LIMITE DE PRÉSENTATION DES DEMANDES : LE 20 AVRIL 2018

La Direction des sports et des loisirs du gouvernement du Yukon et le jury des athlètes de haut niveau se réservent le droit de refuser ou de réduire le financement dans le cas d'une demande incomplète ou reçue après la date limite.

¹Dans le présent document, le masculin générique désigne toutes les personnes.

INTRODUCTION

- Le Programme d'aide aux athlètes de haut niveau du Yukon accorde des subventions pour couvrir une partie des dépenses d'entraînement et de compétition effectuées par des athlètes yukonnais sélectionnés qui sont en mesure de démontrer qu'ils participent à des compétitions de « haut niveau » selon la définition qu'en donne le programme.
- Le Programme vise à aider des athlètes qui continuent de s'améliorer dans leur sport année après année, comme leur performance et leurs résultats en témoignent.
- La Direction des sports et des loisirs (DSL) du gouvernement du Yukon et la Commission des loteries du Yukon assurent le financement de divers programmes, dont celui-ci. Le Comité consultatif des loisirs du Yukon (CCLY) affecte les fonds aux divers programmes. Un jury des athlètes de haut niveau examine les demandes et fait des recommandations en vue de la distribution des fonds.

PROCESSUS DE DEMANDE ET DE FINANCEMENT

- Les demandes et les documents à l'appui doivent être examinés et approuvés par le président ou un représentant autorisé de votre ODSY.
- Les demandes incomplètes ou reçues après la date limite ne seront pas étudiées.
- La date limite d'envoi des demandes est le 20 avril 2018.
- Le jury des athlètes de haut niveau se fie presque entièrement aux renseignements fournis par l'athlète dans sa demande. C'est pourquoi il est crucial que l'athlète s'assure que tous les renseignements exigés et profitables sont fournis, qu'ils sont exacts et qu'ils sont présentés de manière à convaincre le jury du bien-fondé de la demande. L'exhaustivité, l'exactitude, la clarté et l'actualité des informations sont essentielles.
- Sur demande de la Direction, l'ODSY pourrait être tenu d'établir un ordre de priorité parmi les demandes.
- La priorité est accordée aux sports qui sont au programme des Jeux du Canada et des Jeux olympiques.
- Le jury ne prendra en considération que les résultats des compétitions auxquelles au moins cinq athlètes ont participé.
- Les athlètes et l'ODSY seront informés des décisions de financement par lettre.
- Le montant total des subventions est remis à l'ODSY, qui le distribue ensuite aux athlètes.
- Il faut présenter une demande de remboursement pour recevoir la subvention de l'ODSY.
- Les athlètes doivent remettre un rapport de fin de saison à la DSL avant le 19 avril 2019.
- La subvention accordée dans le cadre du Programme ne peut être versée avant que tous les rapports exigés n'aient été remis et approuvés.

DOCUMENTS À L'APPUI

- **Lettre de présentation de l'athlète (*obligatoire*)**
- Il faut joindre une lettre de présentation, dans laquelle vous présentez la façon dont vous vous percevez en tant qu'athlète de haut niveau dans votre sport ainsi que vos objectifs pour l'avenir.
- **Plan d'entraînement de 12 mois de l'athlète (*obligatoire*)**
 - Le plan d'entraînement de 12 mois doit indiquer ce qui suit :
 - la nature de l'entraînement;
 - le nombre de séances et d'heures d'entraînement par semaine;
 - les compétitions prévues pour toute la période de 12 mois.
- Il incombe à l'ODSY d'approuver et de surveiller les programmes d'entraînement et de compétition des athlètes qui s'entraînent à l'extérieur du Yukon. Si le programme d'entraînement de l'année suivante n'a pas encore été établi, l'athlète doit fournir une copie du programme d'entraînement de l'année précédente et être prêt à le mettre à jour une fois que le nouveau programme sera connu. Les demandes qui ne comprennent pas un programme d'entraînement et de compétition de 12 mois ne seront pas prises en considération.
- **Lettre d'appui de l'entraîneur-chef (*obligatoire*)**
- **Lettre d'appui de l'ODSY (*obligatoire si cet organisme existe*)**
- **Lettre d'appui de l'ONS (*obligatoire au niveau or*)**

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, l'athlète doit répondre aux critères suivants :

1. Être citoyen canadien ou résident permanent du Canada, ou une personne dont la famille a résidé au Canada en vertu d'un visa de travail durant les douze mois précédant la date limite de présentation de la demande.
2. Être résident du Yukon durant les six mois précédant la date limite de présentation de la demande. Si le demandeur fréquente un établissement d'enseignement à l'extérieur du territoire, il doit avoir le statut de résident du Yukon.
3. Présenter une demande à titre individuel. Les membres d'une équipe sportive ne sont pas admissibles au programme.
4. Être membre en règle d'un ODSY, si cet organisme existe.
5. Se conformer aux règles de conduite de tous les jeux importants, de l'ODSY, de l'organisme national de sport (ONS) et des compétitions.
6. Avoir été admissible en tant qu'athlète du Yukon lors de la saison de compétition précédente.
7. Être admissible à représenter le Yukon dans les compétitions interprovinciales.
8. Représenter le Yukon, si son programme le permet, aux Jeux de l'Ouest canadien et aux Jeux du Canada.
9. Être inscrit à un programme officiel d'entraînement et de compétition de 12 mois, approuvé et surveillé par l'ODSY, les entraîneurs et l'athlète.
10. Avoir démontré qu'il possède le potentiel pour obtenir un classement national ou avoir obtenu un classement national ou une place dans des compétitions territoriales, provinciales, nationales ou internationales reconnues.
11. Être disposé à se soumettre volontairement aux tests prescrits pour les substances interdites ou illégales lorsque le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, la DSL, l'ODSY, l'ONS ou les organisateurs d'une compétition le demandent.
12. Être disposé, en réponse à une demande raisonnable, à faire part de ses connaissances et de son expérience à d'autres athlètes en développement en participant à au moins une activité offrant l'occasion de « donner en retour ».

Nota : Les athlètes qui songent à participer à des compétitions de la NCAA doivent être au courant de l'obligation de déclarer le financement s'y rapportant.

FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR L'ADMISSIBILITÉ

Les facteurs ci-dessous sont susceptibles d'influer sur l'admissibilité d'un athlète :

- Le défaut de s'entraîner activement pendant une période de 12 mois avec des équipes du Yukon et de participer à des jeux importants, à des championnats nationaux, etc.
- En cas de blessure nécessitant une longue réadaptation, la DSL, en consultation avec l'ODSY et le jury, déterminera si le financement en sera affecté. L'athlète doit en tout temps faire tous les efforts possibles pour se rétablir et reprendre une participation active dès que cela est possible ou approprié du point de vue médical. L'ODSY et la DSL pourraient exiger des rapports médicaux.
- L'utilisation de substances non prescrites par un médecin, interdites ou illégales, ou d'autres substances ou techniques similaires interdites qui améliorent la performance.
- Le défaut de respecter son engagement de « donner en retour ».
- Le défaut d'atteindre les buts et les objectifs fixés dans le programme d'entraînement de l'année précédente sans raison valable.
- Le défaut de se conformer aux règles de conduite des jeux importants, de l'ODSY, de l'organisme national de sport (ONS) et des compétitions.
- Le défaut de faire état de toute aide déjà obtenue dans le cadre du Programme (rapports de fin de saison non remis).
- Des demandes incomplètes ou soumises en retard.

NIVEAUX DU SOUTIEN FINANCIER

Le jury des athlètes de haut niveau se réserve le droit de déplacer un athlète d'un niveau de soutien financier à un autre.

SOUTIEN DE NIVEAU BRONZE : JUSQU'À 2 500 \$

- L'athlète doit avoir obtenu des résultats significatifs au niveau provincial ou l'équivalent.
- Il doit être un athlète de haut niveau ayant démontré qu'il est de calibre provincial ou qu'il a le potentiel pour faire partie d'une équipe provinciale.
- L'athlète doit avoir démontré qu'il possède les compétences et le potentiel pour atteindre les niveaux argent et or.
Le soutien de niveau bronze est d'une durée maximale de deux années consécutives.

SOUTIEN DE NIVEAU ARGENT : JUSQU'À 4 000 \$

- L'athlète doit avoir obtenu des résultats significatifs aux Jeux de l'Ouest canadien ou l'équivalent.
- L'athlète doit avoir démontré qu'il possède les compétences et le potentiel pour atteindre le niveau or.
Le soutien de niveau argent est d'une durée maximale de trois années consécutives.

SOUTIEN DE NIVEAU OR : JUSQU'À 7 000 \$

- L'athlète doit avoir réalisé une performance remarquable au niveau national ou international.
- Il doit être reconnu comme un athlète susceptible de faire partie de l'équipe nationale.

FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE

- ***Un montant supplémentaire de 500 \$ sera accordé aux athlètes ayant participé à un Championnat du monde junior.***
- ***Un montant supplémentaire de 1 000 \$ sera accordé, sur présentation d'une demande, aux athlètes qui représentent le Yukon et le Canada au sein d'Équipe Canada aux Jeux panaméricains, aux Jeux du Commonwealth, aux Jeux olympiques ou aux Championnats mondiaux.***

DEMANDE D'AIDE – ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

SECTION	DESCRIPTION	PAGE
1	Renseignements personnels	5
2	Affiliation, catégorie et statut de membre de l'équipe nationale	5
3	Résultats de la saison précédente	6
4	Financement demandé	7
5	Activités des trois dernières années	7
6	Plan d'entraînement des trois prochaines années	8
7	Budget de l'année à venir	9
8	Activité prévue permettant de « donner en retour »	10
9	Déclaration	11

LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Référence : paragraphe 30(2)

Les renseignements fournis aux présentes sont recueillis en vertu de la *Loi sur les loisirs* aux fins d'évaluation de chaque demande d'aide par le jury des athlètes de haut niveau.

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

A. Nom de l'organisme directeur de sport du Yukon :

B. Coordonnées

Nom du demandeur :

Adresse postale :

Date de naissance : AAAA/MM/JJ

Âge au 1^{er} avril (à venir) :

Téléphone :

Courriel :

C. Citoyenneté et résidence

Êtes-vous citoyen canadien?

Oui Non

Si non, quand êtes-vous devenu résident permanent ou arrivé au Canada avec votre famille en vertu d'un visa de travail? AAAA/MM/JJ

Date à laquelle vous êtes devenu un résident du Yukon : AAAA/MM/JJ

D. Études

Êtes-vous étudiant?

Oui Non

Si oui, veuillez fournir des précisions sur l'établissement d'enseignement que vous fréquenterez cette année :

Durée des études :

Du AAAA/MM

Au AAAA/MM

Nom de l'établissement d'enseignement :

Lieu de l'établissement d'enseignement :

E. Entraînement

Vous entraînez-vous 12 mois par année?

Oui Non

Combien d'heures en moyenne consacrez-vous à l'entraînement chaque semaine?

PARTIE 2 – AFFILIATION, CATÉGORIE ET STATUT DE MEMBRE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

AFFILIATION

Nom de l'entraîneur :

Nom de l'affiliation sportive locale :

Nom de l'ODSY :

Nom de l'ONS :

PARTIE 2 – AFFILIATION, CATÉGORIE ET STATUT DE MEMBRE DE L'ÉQUIPE NATIONALE

CATÉGORIE

	SAISON PRÉCÉDENTE	SAISON ACTUELLE
Saison de compétition et d'entraînement		
Durée de la saison		
Catégorie (junior, senior, ouvert, etc.)		
Discipline ou manifestation sportive		

STATUT DE MEMBRE DE L'ÉQUIPE NATIONALE (à partir de la dernière année complète)

	Année	Année	Année
Êtes-vous ou avez-vous été invité à un camp d'entraînement par un organisme national directeur de sport?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous devenu membre de l'équipe nationale?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si vous n'êtes pas devenu membre de l'équipe nationale, êtes-vous sur une liste de réserve?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Êtes-vous ou avez-vous été un athlète breveté? Si c'est le cas, veuillez indiquer le niveau et le montant de l'aide financière et des services obtenus.	Niveau :	Niveau :	Niveau :
	\$	\$	\$

PARTIE 3 – RÉSULTATS DE LA SAISON PRÉCÉDENTE

RÉSULTATS DES PRINCIPALES COMPÉTITIONS À PARTIR DE LA DERNIÈRE ANNÉE COMPLÈTE

Niveau de compétition (ex. territorial, provincial, Ouest canadien, national ou international)					
Nom de la compétition					
Date					
Lieu					
Catégorie					
Discipline ou compétition sportive					
Nombre de compétiteurs					
Classement final	sur	sur	sur	sur	sur

Autres accomplissements ne figurant pas sur la liste :

PARTIE 4 – FINANCEMENT DEMANDÉ

Total du budget consacré à l'entraînement et à la compétition cette saison :		\$
Niveau de soutien financier escompté :	<input type="checkbox"/> Or <input type="checkbox"/> Argent <input type="checkbox"/> Bronze	
Montant total de la subvention demandée :		\$
Un candidat retenu sera reconnu au niveau approprié à partir de sa performance et de ses résultats. L'aide financière consentie correspondra aux besoins déterminés en fonction du budget et des fonds disponibles.		

PARTIE 5 – ACTIVITÉS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (À PARTIR DE LA DERNIÈRE ANNÉE COMPLÈTE)

Année :	Nom de l'entraîneur de l'équipe :	
Lieu de l'entraînement :		
COURSES, MANIFESTATIONS SPORTIVES, COMPÉTITIONS	ÉQUIPE, CLASSEMENT INDIVIDUEL, PRIX	
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
Année :	Nom de l'entraîneur de l'équipe :	
Lieu de l'entraînement :		
COURSES, MANIFESTATIONS SPORTIVES, COMPÉTITIONS	ÉQUIPE, CLASSEMENT INDIVIDUEL, PRIX	
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
Année :	Nom de l'entraîneur de l'équipe :	
Lieu de l'entraînement :		
COURSES, MANIFESTATIONS SPORTIVES, COMPÉTITIONS	ÉQUIPE, CLASSEMENT INDIVIDUEL, PRIX	
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		

PARTIE 6 – PLAN D'ENTRAÎNEMENT DES TROIS PROCHAINES ANNÉES (À PARTIR DE LA DERNIÈRE ANNÉE COMPLÈTE)

Quels sont vos objectifs sportifs pour les trois prochaines années?
À quelles compétitions sportives voulez-vous représenter le Yukon ou le Canada?
Veuillez indiquer les avantages associés à chaque compétition proposée.

ANNÉE	AVANTAGES DE L'ENTRAÎNEMENT OU DE LA COMPÉTITION
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	

ANNÉE	AVANTAGES DE L'ENTRAÎNEMENT OU DE LA COMPÉTITION
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	

ANNÉE	AVANTAGES DE L'ENTRAÎNEMENT OU DE LA COMPÉTITION
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	

PARTIE 7 – BUDGET DE L'ANNÉE À VENIR

DESCRIPTION	LIEU	DATE	TYPE DE DÉPENSES	MONTANT
Revenus				
				\$
				\$
				\$
				\$
				\$
Total des revenus				\$
Dépenses liées aux compétitions (inscription, déplacement, logement, repas, autres dépenses connexes)				
				\$
				\$
				\$
				\$
				\$
Total des dépenses liées aux compétitions				\$
Dépenses liées à l'entraînement (inscription, équipement, droits, autres dépenses connexes)				
				\$
				\$
				\$
				\$
				\$
Total des frais liés à l'entraînement				\$
Frais de subsistance				
				\$
				\$
				\$
Total des frais de subsistance				\$
TOTAL DES DÉPENSES				\$

PARTIE 8 – ACTIVITÉ PRÉVUE PERMETTANT DE « DONNER EN RETOUR »

Les athlètes sont tenus de faire part de leurs connaissances et de leur expérience à d'autres athlètes en développement en participant à au moins une activité offrant l'occasion de « donner en retour » au Yukon ou pour le sport au Yukon. Dans le cas des athlètes qui résident et s'entraînent au Yukon, cela peut se faire dans le cadre de l'entraînement habituel et des compétitions. Dans le cas des athlètes qui vivent à l'extérieur du Yukon, l'occasion de donner en retour peut prendre notamment la forme d'un exposé devant des athlètes locaux, d'une participation à un camp d'entraînement avec des athlètes locaux ou d'un coup de main aux athlètes du Yukon qui se déplacent à l'extérieur du Yukon pour participer à une compétition.

La DSL peut aider les athlètes qui ne relèvent pas d'un ODSY à s'engager dans une activité leur permettant de « donner en retour ». Il incombe à l'athlète de demander cette aide s'il le désire.

Un plan concernant les activités permettant de « donner en retour » doit être mentionné dans la demande et annexé au rapport de fin de saison.

PARTIE 9 – DÉCLARATION

En tant que demandeur du Programme d'aide aux athlètes de haut niveau du Yukon, j'autorise mon ODSY à présenter cette demande en mon nom et atteste que les renseignements fournis dans la présente demande sont vrais et exacts.

Signature du demandeur :	Date :
Autorisation parentale si le demandeur a moins de 19 ans :	Date :
En tant qu'entraîneur-chef du candidat, je certifie par la présente que les objectifs et les avantages décrits dans le plan d'entraînement des trois prochaines années sont exacts et réalistes.	
Signature de l'entraîneur-chef :	Date :
À titre de président de l'ODSY, je certifie par la présente que l'athlète mentionné dans la demande est un membre inscrit de notre ODSY, qu'il suit de façon continue un programme d'entraînement supervisé et régulier durant toute l'année, et que sa demande au Programme d'aide aux athlètes de haut niveau du Yukon reçoit l'appui total des dirigeants de notre ODSY. Les représentants de l'organisme nommé aux présentes ont lu, comprennent et acceptent les modalités de la présente demande.	
Signature du président :	Date :